

# COMMUNIQUE de PRESSE commun

**du Maire de Sarralbe,  
de la section syndicale départementale SUD Trésor et du syndicat SUD PTT de Moselle**

Le Maire de Sarralbe, Monsieur Pierre-Jean DIDIOT, la section départementale du syndicat SUD Trésor et le syndicat SUD PTT de Moselle expriment leur plus vive inquiétude quant à la pérennité de la présence du Trésor Public et de la Poste sur la commune de Sarralbe.

En effet, la perspective de transformation de la Trésorerie de Sarralbe en un « bureau du Trésor » ouvert deux jours par semaine ressemble à l'antichambre d'une fermeture pure et simple des services de la Comptabilité Publique sur la commune.

Dans un contexte où les services publics sont trop souvent présentés comme une charge plutôt que comme la propriété de tous, ils craignent que la Direction Générale de la Comptabilité Publique et son Ministère de tutelle ne continuent pas de louer longtemps à temps plein un bâtiment occupé deux jours par semaine. Ils redoutent également que la baisse de fréquentation que ne manquera pas de produire la fermeture les autres jours soit rapidement le prétexte à la transformation du « bureau du Trésor » en une simple permanence en mairie, comme elle existe déjà à Volmunster ou Morhange où les agents du Trésor accueillent le public une ou deux ½ journées par mois, ce d'autant que les conditions d'activité des personnels dans le cadre du futur « bureau du Trésor » demeureront problématiques.

Alors que la population du canton de Sarralbe est en constante progression, le Maire de Sarralbe et la section SUD Trésor Moselle entendent réaffirmer leur attachement à un service public de proximité, notamment en milieu rural. En conséquence, ils revendiquent l'allocation de moyens pour faire de la trésorerie de Sarralbe une trésorerie de plein exercice. En particulier, ils demandent la nomination d'un trésorier non intérimaire et un effectif supérieur à deux agents.

En outre, avec le projet Terrain, la Poste a procédé au déclassement du bureau de Sarralbe en tant que bureau de plein exercice. D'ores et déjà, la Direction Territoriale de l'Immobilier de l'Est envisage la cession de l'immeuble où il est installé. Dans une prochaine étape, il est certain que ce bureau sera transformé en agence postale. Dans ce cas, c'est la Mairie qui devra fournir les locaux, le personnel, payer toutes les charges. Les usagers paieront donc 2 fois le service postal, la 1<sup>ère</sup> en payant l'affranchissement du courrier, la 2<sup>ème</sup> par le biais des impôts locaux et fonciers qui serviront à payer cette agence communale. Il est évident que la Poste veut se désengager des zones rurales, même si elles connaissent un accroissement démographique, seules les zones urbaines ayant à ses yeux une importance. La notion de service public lui est devenue étrangère et elle se désintéresse des petits usagers.

Mr Pierre-Jean DIDIOT, Maire de Sarralbe, la section départementale du syndicat SUD Trésor et SUD PTT Moselle demandent à ce que soient entendus les élus locaux, les usagers du service public et les personnels. Ils se déclarent prêts à de nouvelles actions pour un véritable maintien du Trésor Public et de la Poste à Sarralbe.

Sarralbe le 14 mai 2007

Mr Pierre-Jean DIDIOT,  
Maire de Sarralbe

☎ : 03.87.97.80.17.  
mairie.sarralbe@wanadoo.fr

Mr Patrice LAURRIN,  
Secrétaire départemental de  
SUD Trésor

☎ : 03.87.38.68.59.  
sud-tresor.moselle@orange.fr

Mr Jean-Luc CORDEL,  
Secrétaire du syndicat  
SUD PTT Moselle

☎ : 03.87.62.48.48.  
sudptt57@sudptt.fr